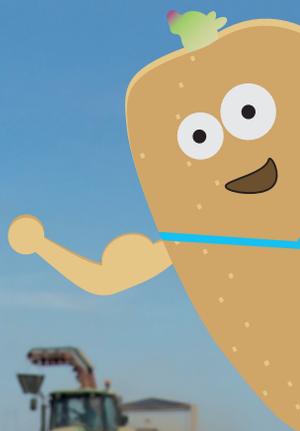
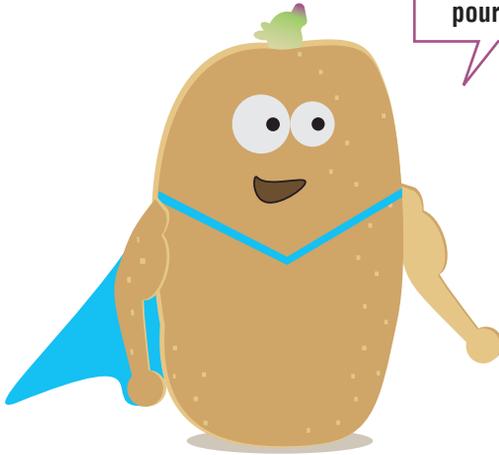


# Plant Certifié une évidence

À L'ORIGINE DE VOS PERFORMANCES,  
IL Y A LE PLANT CERTIFIÉ !



# Qui est ce plant certifié, gage de sérieux ?



Je suis le plant certifié  
de pomme de terre et je vous  
accompagne chaque année  
pour réaliser une récolte optimale.

Lauréat d'un important travail de sélection, nous sommes aujourd'hui 212 candidats à avoir répondu aux critères d'exigences pour l'inscription au Catalogue officiel français. Grâce au travail des sélectionneurs, une dizaine de nouvelles variétés rejoignent nos rangs chaque année.

J'ai réussi à me démarquer car je propose de nouvelles caractéristiques qui répondent aux demandes du marché :

- ▶ je suis **productif**,
- ▶ je suis **tolérant aux maladies**,
- ▶ je suis capable de fournir des **pommes de terre de qualité** à la récolte.



# Le plant certifié, un gage de qualité !

Conscients de mes qualités, les **880 producteurs de plants** auxquels je suis confié mettent en œuvre tout leur sérieux et leur savoir-faire pour produire près de **550 000 tonnes de plants à la qualité irréprochable**, sur **plus de 22 000 hectares**.



Les inspecteurs du **Service Officiel de Contrôle et de Certification (SOC)** contrôlent toutes les **étapes** de la mise en place de la culture à la récolte, pour garantir une qualité optimale.



Ce sont ensuite **58 établissements collecteurs et distributeurs de plants** qui vont se charger de la mise en marché des plants auprès des utilisateurs pour des usages et débouchés variés, allant de l'industrie au marché du frais, en passant par la transformation.

# Le plant certifié, un gage de performance !

Les conditions de production des plants certifiés vous permettent de **bénéficier d'une performance germinative optimale pour de meilleurs rendements**.

**Des soins** sont apportés à **toutes les étapes** (avant plantation, de la plantation à la récolte, au stockage dans des locaux spécifiques), pour assurer la livraison d'un plant de la meilleure qualité.



**Mettez la rentabilité  
au cœur de votre activité**

« Je suppose que c'est facile de produire du plant certifié ? » *Hervé B., agriculteur en Bretagne*

**DÉTROMPEZ-VOUS !** Avant la production de plants certifiés destinés à être plantés pour la consommation, il y a 8 à 10 années de travail. Ce processus démarre par une phase de **multiplication in-vitro**, puis d'une génération de **multiplication en serre**, à l'abri des contaminations extérieures (sur substrat désinfecté ou en hors sol). Ces deux premières étapes sont suivies de **6 à 8 générations de multiplication au champ**, dans des conditions sanitaires favorables et chez des producteurs spécialisés.



C'est le **Service Officiel de Contrôle et de Certification (SOC)** qui contrôle ces différentes étapes. Avant la commercialisation, une étiquette officielle de certification est apposée sur chaque emballage de plants, attestant que les plants répondent aux normes de qualité et sanitaires et garantissant la variété.

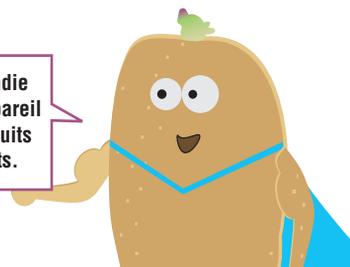
« Qu'est-ce qui me garantit qu'il n'y a pas de risques sanitaires ? » *Michel R., agriculteur dans le Nord*



**Pour optimiser l'état sanitaire des plants**, les cultures de plants certifiés répondent à des règles strictes de production :

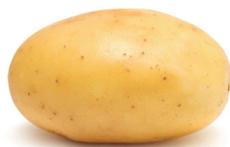
- ▶ un **nombre limité** de générations en champ,
- ▶ des **inspections sanitaires** à chacune des étapes de multiplication,
- ▶ des **analyses qualité** tout au long de sa production (avant plantation, en culture, à la récolte, en pré-culture).

Pas question de donner l'occasion à une maladie de quarantaine de s'installer et de nuire à l'appareil productif d'une région ni de proposer des produits de mauvaise qualité aux utilisateurs de plants.



« Et quelle variété choisir dans tout ça ? »

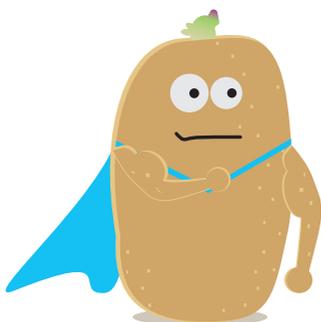
Jean P., agriculteur dans le Nord



## TOUTES UNIQUES !

Chaque variété de pomme de terre **possède des caractéristiques propres** :

- ▶ des caractéristiques agronomiques permettant de répondre aux exigences du producteur,
- ▶ des caractéristiques technologiques permettant de répondre aux exigences du consommateur et à la segmentation du marché.



Pour vous assurer mon identité variétale, des inspections sont réalisées tout au long du processus de production.

« Comment puis-je être assurée que toutes les étapes de production sont bien contrôlées ? »

Annie D., agricultrice en Eure-et-Loir

## JE VOUS ASSURE UNE TRAÇABILITÉ TOTALE !

Les plants sont identifiés et étiquetés durant les différentes étapes : de la plantation à la récolte, pendant le transport et le stockage, jusqu'au conditionnement.

Le numéro de lot sur l'étiquette officielle permet d'avoir cette traçabilité.



# Plant Certifié une évidence

## Soutenir la recherche et le développement

Afin d'être en mesure de vous proposer un plant au top de la qualité, la filière investit fortement en recherche et développement : création variétale, amélioration des techniques de production et d'analyses...

Utiliser du plant certifié : ce n'est pas une charge, mais un investissement, un passeport pour l'avenir.



Le sérieux et la qualité de la filière française sont reconnus à l'international puisqu'avec plus de **180 000 tonnes exportées chaque année**, la France est le **2<sup>e</sup> producteur exportateur mondial** de plants de pomme de terre.



En France, vous êtes des milliers  
de producteurs de pommes de terre à renouveler  
chaque année votre confiance au plant certifié.

Pour en apprendre davantage et découvrir en animation toutes les étapes  
qui garantissent ma qualité irréprochable,  
rendez-vous sur **[www.plantdepomedeterre.org](http://www.plantdepomedeterre.org)**



GNIS - Section Plant de pomme de terre - 44, rue du Louvre - 75001 - Paris  
section.pommesdeterre@gnis.fr - [www.gnis.fr](http://www.gnis.fr)